



INTERNATIONAL
RIGHTS OF NATURE
TRIBUNAL



GARN
EUROPE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CP / Première audience du Tribunal en défense des écosystèmes aquatiques d'Europe : des droits pour la Mer de Glace !

Le 30 janvier 2021 à 17h aura lieu la première audience du Tribunal européen pour les écosystèmes aquatiques. Pour inaugurer ce Tribunal citoyen pour les droits de la Nature, organisé par le Réseau européen de la *Global Alliance for the Rights of Nature (GARN)*¹, Notre Affaire à Tous défendra [le dossier de la Mer de Glace](#), aux côtés de l'association Mountain Wilderness. Au cours de la plaidoirie, il sera démontré la nécessité de respecter les droits du glacier.

La crise climatique menace l'existence du plus grand glacier de France et l'inaction provoquera une diminution de son volume de 90% d'ici la fin du siècle. Cependant, la simple application des mesures de réduction des gaz à effet de serre de l'Accord de Paris permettrait la conservation de plus de 60% du volume actuel du glacier. La Mer de Glace doit être défendue afin de garantir sa survie. C'est pourquoi le réseau européen de la GARN ouvre son Tribunal en présentant ce cas emblématique.

Le droit comme outil pour la protection des écosystèmes en danger

De janvier à mai 2021, le Tribunal pour les droits de la Nature étudiera cinq cas d'entités aquatiques à protéger en Europe : la Mer de Glace en France, les rivières de Guyane française, le lac Vättern en Suède, les rivières des Balkans et la Mer Méditerranée menacée par les boues rouges à Marseille.

Il est encore temps d'agir. Reconnaître les droits de la Nature, c'est reconnaître les liens d'interdépendance entre l'humain et la Nature et accepter que l'humain ne puisse plus en disposer en toute impunité. Ainsi, il s'agit d'établir la personnalité juridique de la Nature afin de la prendre systématiquement en compte dans nos choix politiques et sociétaux. Cette évolution juridique est nécessaire à la préservation de la vie. Un tel Tribunal citoyen a pour objectif de démontrer la possibilité d'une reconnaissance officielle des droits de la nature dans notre système juridique, indispensable pour un droit protecteur du vivant.

Ce samedi 30 janvier, Notre Affaire à Tous s'engage, en coopération avec Mountain Wilderness France, pour la préservation de la Mer de Glace.

¹ La GARN regroupe les organisations qui œuvrent pour la reconnaissance des droits de la Nature et l'application de la Déclaration Universelle des Droits de la Terre Mère dans 100 pays.



INTERNATIONAL
RIGHTS OF NATURE
TRIBUNAL



GARN
EUROPE



Pour Marine Yzquierdo, qui tiendra le rôle de l'avocate représentant les intérêts de la Mer de Glace, *“Ce tribunal est l'occasion de mettre en lumière le rôle crucial des glaciers par rapport au dérèglement climatique, et s'inscrit dans le plaidoyer de Notre Affaire à Tous pour la justice climatique et la reconnaissance des droits de la Nature. La Mer de Glace est en train de disparaître, ses droits à exister, se maintenir et régénérer ses cycles vitaux doivent être reconnus”.*

Pour Fiona Mille de Mountain Wilderness : *“Les montagnes jouent un rôle stratégique dans la gestion de l'eau. Comparables à de grands châteaux d'eau, elles stockent cette ressource vitale dans leurs glaciers et manteaux neigeux pour ensuite approvisionner nos vallées. L'eau est source de vie et nous devons agir pour préserver et régénérer les écosystèmes aquatiques de montagne”.*

Pour Natalia Greene, co-secrétariat du Tribunal européen pour les droits des écosystèmes aquatiques, *“après avoir organisé 5 Tribunaux Internationaux des droits de la Nature, celui-ci est particulièrement important en raison de l'exposition des cas et de l'intérêt pour les droits de la nature en Europe, afin que la nature puisse avoir une voix et une plateforme pour démontrer comment traiter la nature comme un sujet de droits”.*

Suivez en direct sur Facebook ce Tribunal, en français [GARN Europe](#) et en anglais [GARN](#). L'événement est accessible à toutes et tous (avec ou sans compte Facebook).

Pour plus d'informations sur le Tribunal, [visitez ce site](#) (en anglais)

Contacts presse:

- Zoe Lujic, chargée de communication pour le Tribunal, zoelujic@earth-thrive.org, +447841635310 et Nina Salaün, nina.salaunhelgoualch@gmail.com, +33607045547
- Marine Yzquierdo, avocate défendant la Mer de Glace, marine.yzquierdo@gmail.com, +33650270578
- Olivia Gervais, co-secrétariat du Tribunal, référente Mer de Glace, gervaisolivia@gmail.com, +33770353801

[\(La version anglaise ici\)](#)